

Actualités

SPACESHIPONE REMPORTE LA COURSE À L'ESPACE B8

Irak

La violence ne donne aucun signe d'apaisement

page B2

Martin tend la main à l'opposition

Isabelle Rodrigue (PC)

OTTAWA

L'atmosphère bon enfant qui régnait dans la Chambre des communes hier, lors de l'élection du président, a rapidement fait place à un ton plus sérieux lorsque le premier ministre Paul Martin a lancé un appel au consensus aux partis d'opposition qui semblent encore déterminés à peser de tout leur poids face à ce gouvernement minoritaire.

Se levant de son siège pour féliciter le député libéral Peter Milliken de sa réélection par acclamation, M. Martin en a profité pour passer un message et tendre la main à ses collègues des autres partis politiques.

«Tous les députés de ce Parlement minoritaire sont confrontés à un défi: faire en sorte que ce Parlement fonctionne pour le bénéfice des Canadiens, a déclaré le premier ministre lors d'une brève intervention aux Communes. Pour ce faire, nous devons établir des consensus. Nous devons agir de façon constructive.»

Ce consensus, le premier ministre en aura besoin dès le premier exercice législatif de cette session, après la présentation du discours du Trône, aujourd'hui. L'adoption de ce discours est considérée comme un vote de confiance. Une défaite des libéraux ferait tomber le gouvernement minoritaire et pourrait précipiter des élections.

Le discours du Trône, qui se veut un énoncé des politiques à venir du gouvernement, sera largement inspiré du programme électoral des libéraux, avec un fort penchant vers des politiques sociales (un réseau de garderies, par exemple) et un nouveau pacte fiscal avec les municipalités.

Les vérificateurs ont fermé les yeux sur les commandites

Gilles Toupin

OTTAWA

Une commandite de 400 000 \$ aux Canadiens de Montréal dont 105 000 \$ auraient servi à la location d'une loge pour Lafleur communication au Centre Molson, un chèque de 5000 \$ de Média Vision au Parti libéral du Québec, pris à même un compte de commandites du gouvernement fédéral, une commandite de 1,9 million \$ au *Journal de Montréal* et au *Journal de Québec* sans dossier pour expliquer le projet, 65 000 \$ de balles de golf «J.C.» facturées par Lafleur communication... les exemples de sérieuses irrégularités ont défilé hier devant la Commission d'enquête sur le programme de commandites.

La commission n'a pu se faire expliquer cependant par les vérificateurs du ministère des Travaux publics pourquoi des mesures correctives n'ont jamais été prises alors que les lacunes étaient connues depuis longtemps.

Le commissaire John Gomery, dans une de ses rares sorties, a fait part de son étonnement à ce sujet, apostrophant l'un des témoins, Jim Hamer, l'administrateur principal de la vérification à Travaux publics, pour qu'il lui explique le laissez-faire des vérificateurs devant la longue gestion catastrophique du programme de commandites, alors que déjà en 1996 une vérification de Ernst & Young avait souligné ces lacunes et qu'une vérification interne en 2000 avait fait de même.

«M. Hamer, a demandé le juge Gomery, vous vous rappelez ce que les comptables et les vérificateurs nous ont dit ces dernières semaines, combien vous avez le devoir - ce qui est demandé par votre code de conduite professionnel -, lorsque vous voyez quelque chose qui indique la possibilité d'une irrégularité, de creuser la chose? Vous comprenez cette responsabilité?»

Le juge a souligné à son interlocuteur que lui et ses collègues avaient eu connaissance de beaucoup de preuves d'irrégularités et qu'ils avaient le devoir d'enquêter davantage pour savoir ce qui avait donné naissance aux conclusions de Ernst & Young.

Les vérificateurs, dont Norman Steinberg, le directeur général de la vérification et de l'éthique à Travaux publics, ont reconnu hier que les deux rapports tiraient les mêmes conclusions quant au non-respect des politiques du Conseil du Trésor dans l'attribution des contrats de commandites, mais ils ont pu avancer d'explication pour l'absence de suivi au ministère et pour leur propre nonchalance. (La Presse)

Les conservateurs, qui forment l'opposition officielle, affirment maintenant sans détour qu'ils s'opposent au discours du Trône puisqu'il s'agit de leur devoir. Comme le veut la tradition, ils proposeront vraisemblablement un amendement au texte, demain lors du discours de Stephen Harper en Chambre.

Chez les conservateurs, on ne veut trop discuter du contenu de l'amendement, bien que des sources conservatrices laissent entendre qu'il pourrait porter sur un allègement fiscal pour les familles moins bien nanties. Le parti de M. Harper a cependant échoué dans sa tentative de rallier les autres partis d'opposition à son amendement.

Le Bloc et le NPD demandent à voir

Le Bloc québécois et le NPD ne sont pas aussi catégoriques que les conservateurs et disent vouloir attendre de voir le contenu du discours avant de dire s'ils s'opposent. Mais l'attitude de M. Harper et de ses 98 députés place le fardeau sur les épaules des bloquistes et néodémocrates, dont le choix pourrait décider de la tournure des événements.

Le chef du Bloc, Gilles Duceppe, ne voit pas les choses de cette façon. À son avis, c'est à Paul Martin de «faire attention» et à gouverner tout en tenant compte qu'il est à la tête d'un gouvernement minoritaire.

Quant à la position du Bloc face au discours du Trône, elle sera décidée après l'analyse du contenu en fonction de «deux bornes», a expliqué M. Duceppe lors d'un point de presse.

«Bien sûr que la population ne veut pas d'élection à toutes les deux semaines, d'autre part, la population ne veut pas non plus des députés qui se font élire en disant un certain nombre de choses et qui font le contraire rendu ici», a martelé le chef bloquiste. «Quand M. Martin nous parle de consensus je veux bien, s'est-il exclamé, mais si pour lui consensus ça veut dire se rallier aux libéraux, il se trompe.»

Le NPD jugera également le discours du Trône à la lumière de son contenu, a noté le chef Jack Layton.



Le premier ministre Paul Martin, à droite, et le chef conservateur Stephen Harper, à gauche, ont conduit Peter Milliken à son siège de président de la Chambre, un choix qui a fait l'unanimité.

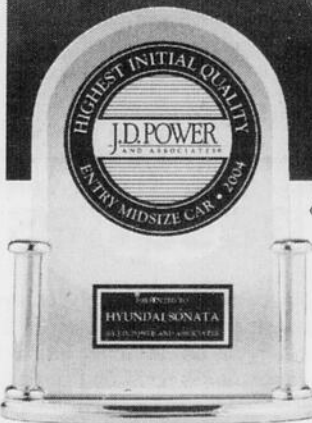
HYUNDAI

OFFRES SPÉCIALES DE FIN D'ANNÉE

SONATA GL 2004



VALEUR EXCEPTIONNELLE.



«La berline intermédiaire d'entrée de gamme s'étant classée au plus haut rang aux États-Unis pour la qualité initiale.»
J.D. Power and Associates

0% Financement à l'achat*
jusqu'à 72 mois

Louez à partir de
209\$*
par mois/60 mois
Comptant de 3595 \$
0 \$ de dépôt de sécurité

PDSF DE 22 395 \$**
Moteur 2,4 litres à DACT
• Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques
• Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Boîte automatique SHIFTRONIC™ • Télédévrouillage avec alarme • Et beaucoup plus.

ACCENT GS 2004

Moteur 1,6 litre à DACT • Boîte manuelle à 5 rapports
• Deux coussins gonflables • Dossier arrière rabattable 60/40 • Vaste espace de chargement
• Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles
• Suspension indépendante aux quatre roues
• Direction assistée • Et beaucoup plus.
Renseignez-vous sur les mensualités de location de l'Accent GL 4 portes et de la sportive Accent GSI 3 portes.

0% Financement à l'achat*
jusqu'à 72 mois

Louez à partir de
149\$*
par mois/60 mois
Comptant de 795 \$
0 \$ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus



PDSF DE 13 295 \$**

ELANTRA GL 2004

Moteur 2,0 litres à DACT et CVCS • Deux coussins gonflables • Boîte manuelle à 5 rapports
• Dossier arrière rabattable 60/40 • Radio AM/FM/CD • Pneus Michelin de 15 po • Suspension indépendante aux 4 roues • Et beaucoup plus.

0% Financement à l'achat*
jusqu'à 72 mois

Louez à partir de
159\$*
par mois/60 mois
Comptant de 2295 \$
0 \$ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus



PDSF DE 15 625 \$**

SANTA FE GL 2004

Moteur 2,4 litres à DACT • Boîte manuelle à 5 rapports • Freins à disque aux 4 roues • Roues en alliage d'aluminium de 16 po avec pneus BFGoodrich®
• Radio AM/FM/CD • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Et beaucoup plus.

0% Financement à l'achat*
jusqu'à 48 mois

Louez à partir de
199\$*
par mois/60 mois
Comptant de 2995 \$
0 \$ de dépôt de sécurité



PDSF DE 21 095 \$**

Pour connaître l'adresse du concessionnaire le plus près, composez le 1 800 461-5695 ou visitez le www.hyundaicanada.com

LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS

7 ans/120 000 km
Groupe motopropulseur

5 ans/100 000 km
Garantie globale*

5 ans/100 000 km
Assistance routière†

GARANTIE COMPLÈTE DE HYUNDAI SANS FRANCHISE.

*24 heures, comprenant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

Lorsqu'un véhicule est conçu pour durer longtemps, sa garantie devrait l'être tout autant.

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les véhicules 2004 neufs suivants : Sonata GL/Accent GS/Elantra GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant. PDSF à partir de 22 395 \$/13 295 \$/15 625 \$/21 095 \$. Taux d'intérêt annuel de 0,10 %/0,39 %/0,52 %/2,96 %, mensualités de 209 \$/149 \$/159 \$/199 \$ pour 60/60/60/60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 16 135 \$/9735 \$/11 835 \$/14 935 \$. Option d'achat de 5323 \$/3213 \$/4018 \$/8102 \$ Comptant de 3595 \$/795 \$/2295 \$/2995 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$ pour tous les modèles. Prix de location de l'Accent GS et de l'Elantra GL 2004 calculés après déduction du PDSF d'un crédit de location en gros de 1250 \$/750 \$ du fabricant (crédit de location en gros du fabricant pour l'Accent GS et l'Elantra GL annoncés uniquement). Frais de transport et de préparation inclus pour les modèles Accent et Elantra : en sus pour les Sonata et Santa Fe. Les frais de préparation peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 \$ par kilomètre supplémentaire. **PDSF des Sonata GL/Accent GS/Elantra GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant à partir de 22 395 \$/13 295 \$/15 625 \$/21 095 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 48 mois pour tous les modèles Santa Fe 2004, jusqu'à 72 mois pour tous les modèles Accent et certains modèles Elantra et Sonata 2004 sélectionnés. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 %/0 % équivalant à des mensualités de 208,33 \$/138,39 \$ pour 48/72 mois. Coût de prêt de 0 \$/0 \$ pour une obligation totale de 10 000 \$/10 000 \$. En optant pour le financement à l'achat de l'Accent GS ou de l'Elantra GL 2004 annoncées, l'acheteur renonce au crédit de location en gros. Si le crédit de 1250 \$/750 \$ s'appliquait à l'offre de financement de l'Accent GS et de l'Elantra GL 2004, le taux d'intérêt annuel effectif de l'offre d'achat serait alors de 3,30 %/1,63 % sur une période de 48/72 mois. Toutes les offres de financement à l'achat et de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. †La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails. †La cote de sécurité du conducteur la plus élevée possible lors d'un impact frontal selon les tests de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. †† J.D. Power and Associates, sondage 2004 sur la qualité initiale (2004 U.S. Initial Quality Study™) réalisé auprès d'un total de 51 208 répondants aux États-Unis ayant rapporté un problème durant les 90 premiers jours depuis la prise de possession de leur véhicule. www.jdpower.com

132365

Le monde

REVUE DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

www.cyberpresse.ca

Le Nobel pour leurs travaux sur l'odorat

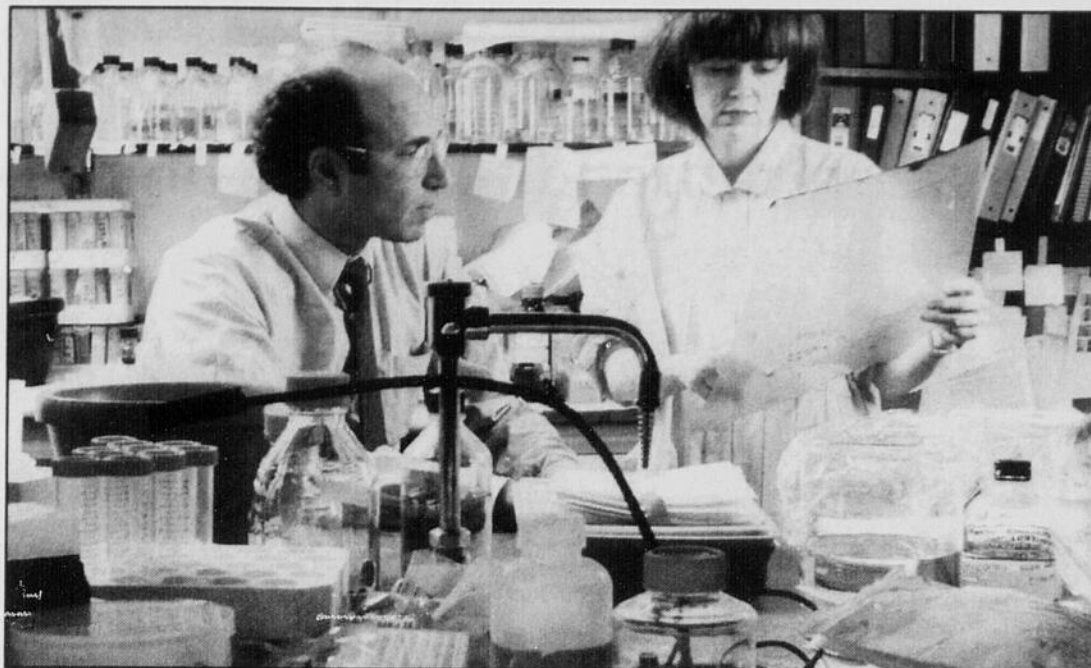
STOCKHOLM (AP) - Le prix Nobel de médecine 2004 a été attribué hier aux Américains Richard Axel et Linda Buck pour leurs travaux sur l'odorat humain.

Les deux chercheurs sont couronnés pour leur découverte d'une famille d'un millier de gènes, impliqué dans la production d'une grande variété de protéines capables de détecter des odeurs particulières. Ces protéines se trouvent dans les cellules du nez qui sont en communication avec le cerveau.

La compréhension du nez humain a pris plus de temps que celle des yeux ou des oreilles, parce que la microbiologie moderne, tout comme la biologie moléculaire, étaient nécessaires pour découvrir ces cellules de taille microscopique et leurs protéines, a déclaré Goran Hansson, président du Comité Nobel.

Richard Axel et Linda Buck ont éclairci le chemin biologique complexe qui va du nez au cerveau et qui permet aux gens de sentir. Selon eux, l'odeur provoque l'arrivée dans le nez d'un mélange de molécules, chacune d'entre elles activant différents récepteurs olfactifs.

Cette combinaison d'activation est interprétée par le cerveau, permettant aux gens de reconnaître une variété de 10.000



Richard Axel, 58 ans, travaille à l'Institut médical Howard Hughes de l'université Columbia à New York, et Linda Buck, 57 ans, au Centre de recherche sur le cancer Fred Hutchinson à Seattle, dans l'État de Washington. Le Nobel leur vaut un chèque de dix millions de couronnes suédoises (près de 1,8 million \$ CDN).

odeurs environ et d'en construire la mémoire, a ajouté Sten Grillner.

C'est en étudiant les souris qu'Axel et Buck ont élaboré leur théorie. Ces animaux possèdent en effet un millier de récepteurs olfactifs différents. Soit un peu plus que les humains. Les deux scientifiques viennent de démontrer qu'environ 3% des gènes humains jouent un rôle dans la production de récepteurs olfactifs.

On ne sait pas quelles implications médicales et scientifiques auront ces découvertes, ajoute le comité Nobel, qui pourraient, selon lui, avoir des répercussions sur des fonctions aussi différentes que la psychologie ou la... gastronomie. Dans le premier cas, elles pourraient expliquer les reminiscences olfactives qui nous viennent souvent de notre enfance; dans le second, le lien entre le goût et l'odorat.

Un naufrage aurait fait 64 morts

TUNIS (AP) - Un bateau transportant des clandestins, en majorité marocains, a fait naufrage au large des côtes tunisiennes: 22 passagers ont péri et 42 sont portés disparus, a rapporté hier l'agence tunisienne de presse TAP. Onze personnes ont été repêchées saines et sauvées.

La TAP ne précise pas quand le drame s'est produit. Mais, selon le journal «Tunis Hebdo», il aurait eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche.

L'embarcation, apparemment en surcharge, transportait 75 clandestins: 70 Marocains et 5 Tunisiens. Elle se dirigeait vers les côtes italiennes proches du littoral tunisien. Elle a fait naufrage une heure après le départ de la localité de Chott Mériem, dans le «gouvernorat» de Sousse, à 150 km au sud-est de Tunis, a précisé l'agence.

Plusieurs unités de la marine tunisienne et des équipes de secours de la protection civile et de plongeurs, appuyées par un hélicoptère de l'armée, poursuivaient les recherches hier dans l'espoir de retrouver d'autres rescapés.

D'après «Tunis Hebdo», peu après avoir quitté la plage de Chott Mériem, l'embarcation a craqué sous le poids de la surcharge des passagers et s'est brisée en deux.

Selon les premières investigations, les naufragés marocains étaient entrés légalement en territoire tunisien. Ils faisaient partie d'un groupe de 280 personnes qui projetaient d'immigrer clandestinement en Italie, ajoute la TAP.

À la suite de ce drame, les autorités de la région de Nabeul ont lancé un vaste coup de filet qui a abouti à l'arrestation de quelque 200 clandestins candidats à l'émigration illégale. Leurs nationalités n'ont pas été précisées. Long de 1300 kilomètres, le littoral tunisien attire fréquemment des jeunes de divers horizons qui rêvent de gagner «l'Eldorado européen» au péril de leur vie. Ils sont souvent escroqués par des passeurs sans scrupules qui, une fois l'argent empoché (de 700 à 1.200 euros par tête), les laissent à la merci des aléas de la mer.



George W. Bush

Bush serait toujours devant

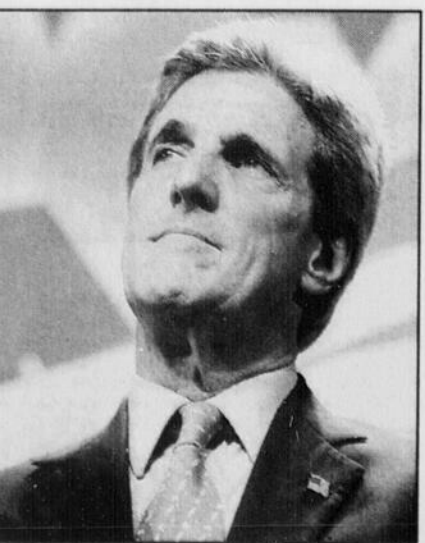
WASHINGTON (AP) - En dépit de son succès dans le premier débat télévisé, le démocrate John Kerry est encore devancé par le républicain George W. Bush dans la course à la Maison-Blanche, selon un sondage du Centre de recherche Pew rendu public hier.

Cette enquête, réalisée du 1er au 3 octobre, soit après le débat de jeudi dernier, crédite le président sortant de 49% des intentions de vote contre 44% à son challenger démocrate. Un sondage de l'hebdomadaire «Newsweek» accordait auparavant une légère avance à M. Kerry, tandis qu'un autre de CNN-USA Today donnait les deux rivaux à 49% chacun.

Bien qu'un sondé sur deux considère M. Kerry comme le vainqueur du premier duel télévisé, 48% estiment qu'il change d'avis trop souvent pour être un bon commandant en chef. Quatre personnes interrogées sur dix craignent en outre qu'il implique excessivement les alliés dans les décisions de politique étrangère des États-Unis.

Une large majorité, 57% contre 32%, voient en M. Bush un leader plus fort, mieux à même de défendre le pays contre le terrorisme. En revanche, 55% pensent que le président n'a pas de plan précis pour rétablir la situation en Irak.

Ce sondage a été effectué auprès de 1002 personnes inscrites sur les listes électorales, avec une marge d'erreur de plus ou moins 3,5 points de pourcentage.



John Kerry

21 morts à Bagdad, 11 à Falloujah

BAGDAD (AP) - La violence ne donne aucun signe d'apaisement en Irak. Deux voitures piégées ont explosé hier en plein centre de Bagdad, faisant 21 morts et une centaine de blessés. À Falloujah, bastion de la résistance sunnite, l'aviation américaine a bombardé des cibles présentées comme terroristes, mais trois femmes et quatre enfants figurent parmi les 11 morts de ce raid.

Dans la crise des otages, des membres d'un groupe baptisé «Les Brigades salafistes d'Abou Bakr Al-Sidiq» ont annoncé avoir exécuté par balles un Turc et un Irakien qu'ils avaient enlevés il y a plusieurs semaines, selon la chaîne Al-Jazira. Le ministère italien des Affaires étrangères a confirmé l'exécution d'un homme d'affaires irakien, Ajad Anwar Wali, qui vivait depuis longtemps en Italie.

En revanche, deux otages d'Indonésie, qui travaillaient comme femmes de ménage en Irak, ont été libérées hier. Leur enlèvement avait été revendiqué par l'Armée islamique en Irak, le groupe responsable de l'enlèvement des deux journalistes français, Georges Malbrunot et Christian Chesnot.

Hier matin, à une heure d'intervalle, deux voitures piégées ont explosé dans la capitale irakienne, l'une aux abords de la «zone verte», l'autre dans le quartier des grands hôtels.

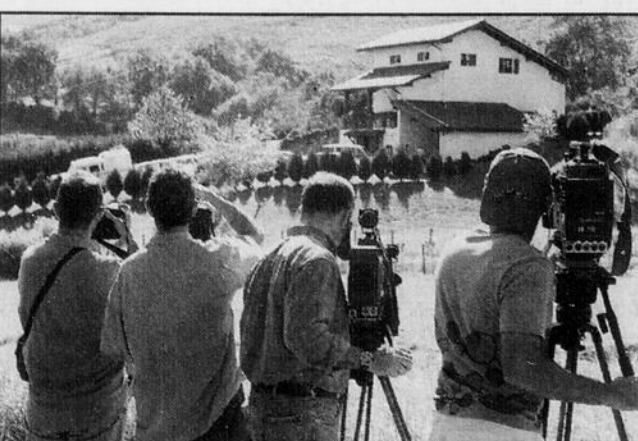
Le premier attentat a été commis à 8h45 au barrage installé devant l'une des entrées de la «zone verte», le quartier le plus protégé de Bagdad, où se trouvent notamment l'ambassade des États-Unis et les bâtiments du gouvernement irakien. Cette première explosion a fait 15 morts et 81 blessés, selon un responsable de l'hôpital Yarmouk. Aucun soldat de la coalition ne figure parmi les victimes.



Une personne qui a péri dans un attentat à la voiture piégée dans une rue de Bagdad est transportée à l'hôpital.

La deuxième explosion a eu lieu à 9h45 à proximité d'un complexe de grands hôtels, dont les hôtels Palestine et Bagdad, où résident un grand nombre de journalistes et employés étrangers. Une camionnette piégée a foncé dans un convoi de véhicules qui sortaient d'un parking commun à ces hôtels. Cet autre attentat a fait six morts et 15 blessés, selon le Service irakien de protection des installations (FPS).

Coup dur aux terroristes basques



Cameramen et photographes étaient massés devant la maison de Lourdes Urdanpilleta, une Basque arrêtée dimanche en France près de la frontière espagnole.

MADRID (AP) - Le coup de filet de dimanche contre l'ETA a porté un «coup extrêmement dur à la bande terroriste» mais les services de sécurité ne doivent pas relâcher leur attention, a estimé hier à Madrid le ministre espagnol de l'Intérieur, José Antonio Alonso.

Mikel Albizu Iriarte alias «Mikel Antza», considéré comme le chef de l'appareil politique de l'organisation séparatiste basque espagnole, et sa compagne, Soledad Iparraguirre alias «Anboto», présentée comme responsable des commandos, ont été interpellés dimanche dans les Pyrénées-Atlantiques lors d'une opération antiterroriste franco-espagnole.

Celle-ci s'est soldée en France par 17 arrestations, selon des sources policières, et par la découverte de caches contenant notamment des armes de guerre et d'importantes sommes d'argent. D'après le quotidien espagnol «El País», 400 kg de dynamite et 40 000 cartouches ont notamment été saisies.

Le chef du gouvernement espagnol Jose Luis Rodriguez Zapatero a appelé hier le président Jacques Chirac pour «lui exprimer les remerciements du gouvernement et du peuple espagnols» après cette opération.

Un an de prison pour homosexualité

RABAT, Maroc (AP) - Un ressortissant britannique de 66 ans a été condamné vendredi à un an de prison ferme et 500 dirhams d'amende (50 euros) pour «pratiques homosexuelles» par le tribunal de première instance de Taroudant à 500 km au sud-est de Rabat, a-t-on appris hier de sources judiciaires.

W. K., un Londonien qui effectuait des séjours touristiques au Maroc depuis la fin des années 80, a été interpellé «en flagrant délit» le 25 septembre alors qu'il était en compagnie d'un Marocain de 18 ans.

Au Maroc, l'homosexualité est un délit, punissable d'une peine de six mois à trois ans de prison ferme. Les relations sexuelles hors mariage sont également répréhensibles sur le plan pénal, y compris pour les ressortissants étrangers.

La grippe aviaire tue une fillette

BANGKOK, Thaïlande (AP) - Une fillette de 9 ans est morte de la grippe aviaire dans le nord de la Thaïlande, ce qui porte à onze le nombre de victimes thaïlandaises du virus, a annoncé hier un responsable du ministère de la Santé.

Kanda Sriueng-On est décédée dans la nuit de dimanche à lundi dans un hôpital de la province de Phetchabun quelques heures à peine après que les examens réalisés avaient confirmé la présence du virus, a affirmé le Dr Kamnuan Ungchoosak, chef du département de contrôle de la maladie du ministère.

La fillette aurait contracté la maladie en aidant sa mère, éleveuse de poulets, à dépeucher des oiseaux, dont la majorité sont aujourd'hui morts de la maladie. La maman ne présente pas les symptômes du virus mais des échantillons de son sang sont en cours d'examen.

Ce décès porte à 31 le nombre de victimes de la grippe aviaire dans la région, dont 11 en Thaïlande et 20 au Vietnam.

Un Khmer rouge demande qu'on pardonne sa naïveté

PARIS (AP) - Khieu Samphan, Premier ministre khmer rouge puis président du Kampuchea démocratique en 1976, demande aux Cambodgiens de «pardonner (sa) naïveté», alors qu'une loi ratifiée hier par l'Assemblée nationale, après accord avec l'ONU, va permettre de juger six anciens dirigeants du régime sanguinaire pour génocide et crime contre l'humanité.

«En toute justice, on ne saurait assimiler les prises de position successives à des actes de complicité avec des massacres et des crimes», se défend l'ancienne figure de proue du mouvement khmer rouge, dans un entretien à paraître aujourd'hui dans le quotidien «Metro».

«Mon travail à l'Office 870, bien que réduit à un travail administratif, m'obligeait à vivre quasiment cloîtré et j'ignorais les décisions politiques réelles des dirigeants au sein du Comité permanent et sur le terrain», souligne-t-il, jurant n'avoir «à aucun moment» été «complice ou décisionnaire» des massacres khmers rouges.

À l'en croire, ce n'est qu'en 1978 qu'il avait «entendu parler d'un cas d'arrestations massives et d'atrocités commises dans la province de Preah Vihear».

9 autres Palestiniens tués à Gaza

GAZA (AP) - Le Premier ministre palestinien Ahmed Qorei a dénoncé hier «l'indifférence internationale» face à l'offensive israélienne en cours dans le nord de la Bande de Gaza. Parallèlement, une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité de l'ONU était prévue dans la soirée sur cette question.

Au cinquième jour de l'opération «Jours de repentir» lancée par Tsahal en vue d'empêcher les tirs de roquettes palestiniennes sur Israël, on comptait 67 morts côté palestinien, soit le bilan le plus lourd pour une incursion israélienne à Gaza depuis le début de la deuxième Intifada.

Neuf Palestiniens ont péri dans des combats durant la seule journée d'hier, parmi lesquels quatre militants radicaux et une adolescente de 14 ans qui auraient été abattue alors qu'elle faisait du pain avec sa mère dans un jardin.

Dans le sud de la Bande de Gaza, loin de cette offensive, des habitants ont rapporté qu'un enfant de quatre ans avait été tué par le tir d'un char israélien près du camp de réfugiés de Khan Younés. Tsahal n'a pas confirmé l'information.

Dans la soirée, l'armée a annoncé avoir tué un Palestinien qui tentait de s'infiltrer dans la colonie de peuplement de Netzer Hazani, non loin de Khan Younés. De source palestinienne, on faisait par ailleurs état de la mort d'un militant dans le camp de Jebaliya.



Un jeune Palestinien de 4 ans figure parmi les victimes des combats d'hier, à Khan Younés, dans le sud de la Bande de Gaza.

Chez nous

Quatre autobus interceptés pour un appel à la bombe

L'alerte s'est avérée un canular, selon la Sûreté du Québec

Jean-Pierre Boisvert
DRUMMONDVILLE

Les policiers de la Sûreté du Québec du Centre-du-Québec et de la Montérégie ont intercepté, hier sur l'autoroute 20, quatre autobus de touristes anglais, dont deux à la hauteur de

Drummondville, à la suite d'un appel à la bombe qui s'est avéré un canular.

Selon l'agent Richard Gauthier, de la SQ, l'appel anonyme, reçu vers 8 h 15 hier au centre d'appels 911, informait la police qu'un engin explosif avait été placé à bord d'un des autobus provenant des États-Unis. L'appel téléphonique venait d'un individu qui parlait anglais et qu'évi-

demment la police cherche à retracer.

D'après une information du réseau LCN, l'individu avait un accent arabe.

Cherchant à retrouver ces autobus de couleur jaune avec l'inscription «Yankee», appartenant à une compagnie de Boston, les policiers ont commencé par intercepter deux transportant des touristes britanniques à la hauteur de

Sainte-Madeleine, près de Saint-Hyacinthe, avant d'informer leurs collègues du Centre-du-Québec que deux autres véhicules du même type se dirigeaient vers Québec. Ces deux derniers ont été interceptés à la hauteur de Saint-Cyrille et à la hauteur de St-Léonard-d'Aston, près de Drummondville.

Les quatre autobus, transportant

chacun une cinquantaine de personnes, ont alors été fouillés par les artificiers, accompagnés de policiers et d'ambulanciers, pour finalement s'apercevoir qu'il n'y avait aucun colis suspect.

Vers midi, tout était terminé et les touristes ont pu reprendre leur route vers la Vieille Capitale.

La Barnston Baptist Church entreprend une cure de rajeunissement

Maryse Carbonneau
BARNSTON

Dès le printemps 2005, la plus que centenaire Barnston Baptist Church entamera la première phase de sa restauration, soit la réfection de ses fondations. Une cure de rajeunissement dont l'ensemble du projet est estimé à plus de 200 000\$.

Construite en 1837, la Barnston Baptist Church se veut la plus ancienne église de la MRC de Coaticook et la plus vieille église baptiste en Estrie.

La présidente de Héritage Barnston, Sylvianne Ferland, a d'ailleurs profité de la journée portes ouvertes de ce week-end afin de dévoiler l'obtention d'une subvention de 50 000\$ attribuée par la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, dans le cadre du programme de Soutien à la restauration du patrimoine religieux.

Une aide fort appréciée qui s'ajoute au montant de 30 000\$ du Pacte rural de la MRC de Coaticook reçu au printemps dernier.

Il va sans dire que d'autres activités de financement seront mises de l'avant, tout comme cette vente de tartes aux pommes, offertes gracieusement par le Verger Ferland de Compton, qui a su délecter les nombreux visiteurs de la journée.

«Les membres de la communauté baptiste nous ont appris que, au début des années 1900, ils vendaient des tartes aux pommes pour payer l'harmonium, lance en riant Mme Ferland. En 2004, on vend encore de la tarte aux pommes!»

Le comité Héritage Barnston espère, d'ici cinq ans, mener à bien les travaux de restauration, ainsi que l'aménagement d'un centre d'interprétation des religions de la MRC de Coaticook puisqu'en en dénombrerait à une certaine époque plus d'une douzaine, dont cinq dans le seul village de Barnston.

«Nous souhaitons, à travers les religions, démontrer le peu-



La Tribune, Maryse Carbonneau

Le comité Héritage Barnston accueillait, le week-end dernier, les visiteurs lors de la célébration d'automne de la Barnston Baptist Church. On reconnaît, à droite, la présidente, Sylvianne Ferland, accompagnée des membres de la communauté baptiste, les soeurs Shirley et Merle Desruisseaux, ainsi que le pasteur, Ed Down.

plement de la région, affirme Mme Ferland. Comme partout ailleurs, la religion perd du terrain et les églises sont vendues ou démolies. Nous croyons important de préserver notre patrimoine religieux en le gardant présent à la mémoire collective.»

Un projet qu'endosse avec passion et enthous-

iasme l'architecte, Pierre Cabana. «Les églises sont les premiers bâtiments à être construits lors de la colonisation d'un lieu. Elles témoignent de la solidarité de l'organisation sociale d'une communauté et sont le lieu de rassemblement privilégié de ses membres.»

M. Cabana, à qui Héritage Barnston a fait appel afin de mener à bien les travaux de restauration, explique que la réfection des fondations nécessitera le déplacement du bâtiment sur le terrain adjacent. Cette procédure facilitera ainsi le travail qui s'effectuera à ciel ouvert.

«Le travail en soi n'est pas difficile, mais il exige beaucoup de minutie. Les pierres de granite qui composent les fondations seront photographiées et numérotées avant d'être retirées, ce qui permettra une reconstitution la plus fidèle possible.»

Toutefois, l'architecte explique que, pour des besoins de viabilité, l'empâtement original dans le sol de deux pieds et demi, sera prolongé afin que la gelée de nos bons hivers québécois ne continue pas de «travailler» le bâtiment.

Bien que discrets et réservés, les membres de la communauté baptiste accueillent avec joie l'avenir prometteur que l'on réserve à leur église. On peut achever, en tout temps, un don à Héritage Barnston en communiquant avec Shirley Lavertu, agente de développement culturel, au 849-9166 ou 849-2721.



La Tribune, Gilles Besmargian

Instructrice certifiée de la méthode Lebed, Louise Cormier de Victoriaville offre aux femmes atteintes ou survivantes d'un cancer du sein un programme de thérapie par la danse et le mouvement. On l'aperçoit ici en compagnie de cinq dames qui suivent ce programme.

Victoriaville aura son instructrice certifiée de la méthode Lebed

Ce programme s'adresse aux victimes du cancer du sein

Gilles BESMARGIAN
VICTORIOVILLE

Après Montréal, Québec et Trois-Rivières, c'est au tour de Victoriaville et de sa région de bénéficier d'une instructrice certifiée pouvant offrir aux femmes atteintes ou survivantes d'un cancer du sein la méthode Lebed, un programme de thérapie par la danse et le mouvement.

Très populaire aux États-Unis, cette méthode offerte dans les Bois-Francs par Louise Cormier, infirmière de profession et victime d'un cancer du sein ayant nécessité une intervention chirurgicale (elle est présentement en congé de maladie) permet de soulager la douleur et de prévenir les complications.

Mme Cormier fait remarquer que la Méthode Lebed, de renommée internationale, s'adresse aussi aux dames qui sont en rémission ou guéries, peu importe leur âge. Même à celles en traitement de chimiothérapie ou radiothérapie.

«Pour une foule de raisons dont celle de retrouver la mobilité de mon bras droit à la suite de l'opération, déclare-t-elle, j'ai décidé de suivre la formation pour l'obtention du titre d'instructrice, afin d'aider les femmes de la région.

Encore peu connue au Québec, ladite méthode, créée par Sherry Lebed Davis, danseuse professionnelle ayant elle-même survécu à un cancer du sein, est utilisée dans tous les États américains.»

L'initiative de l'infirmière de profession lui a permis d'obtenir l'appui de nombreux médecins, oncologues et collègues de travail à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, du CLSC Suzor-Côté, du CHSLD de l'Érable, de l'Association canadienne du cancer, région de Victoriaville, et de la Fondation québécoise du cancer.

La Méthode Lebed consiste en des exercices d'étirements et de mouvements de danse visant à rééduquer le corps en toute sécurité et efficacité, et aussi à guérir l'esprit. Les femmes qui adhèrent au programme, à raison de 9 \$ par séance et d'environ 90 minutes par semaine (le lundi de 9 h 30 à 11 h) ont l'occasion, en plus de pratiquer des exercices amusants, d'échanger sur le plan émotionnel et de recevoir de l'information relative à l'amélioration de leur qualité de vie. Elles sont également invitées à faire des exercices à la maison.

Pour en savoir davantage sur le programme, les personnes sont invitées à communiquer avec Louise Cormier au (819) 357-9505.

La grève se poursuit à la Manufacture de Lambton

Ronald Martel
LAC-MÉGANTIC

Les employés de Manufacture de Lambton ont voté, dimanche soir, dans une proportion d'environ 62 pour cent pour continuer la grève générale commencée au début du mois d'août dernier.

Contrairement à ce qu'auraient souhaité certains employés et l'employeur, le vote portait sur l'acceptation de la convention de travail telle que proposée par la partie patronale, plutôt que sur le retour au travail.

En effet, 61 des 104 employés présents, sur les 135 syndiqués que compte la compagnie, ont rejeté la convention proposée par l'employeur qui, à peu de chose près, s'approche de la dernière convention qui a été utilisée pour les huit derniers mois de travail, avec peu de griefs et d'anicroches, si on se fie à des propos antérieurs de la direction de l'usine.

«Il y a deux ou trois semaines, un premier vote devait porter sur le retour au travail, mais il n'a pas eu lieu, parce que camouflé par le syndicat sur la question de la dernière convention de travail», fait valoir Gérard Dufaux, le directeur des opérations de l'usine.

«Le vote de dimanche, qui a été un vote secret, aurait dû porter aussi sur le retour au travail, et n'était qu'une condition demandée par le conciliateur. Le résultat a sûrement été frustrant pour certains employés qui, d'après nous, ont hâte de rentrer travailler. De notre côté, c'est décevant, mais on s'en attendait. On espère d'autres développements. On attend de voir ce que va faire le conciliateur dans le dossier.»

Il a été impossible de parler au copropriétaire de Manufacture de Lambton, René Bellegarde, de même qu'à sa fille, Annie Bellegarde, conseillère en ressources humaines dans l'entreprise de son père.

M. Bellegarde avait mentionné dernièrement qu'avec les pertes subies par son entreprise, il n'était vraiment pas question de subir la grève jusqu'aux Fêtes et que des décisions finales et extrêmes, pouvant aller jusqu'à une fermeture définitive de l'usine ou un déménagement, devraient se prendre bientôt.

Rappelons que Manufacture de Lambton fabrique des composantes en bois pour escaliers et que la première convention de travail avait été imposée par un juge après plus de deux ans d'infertues négociations.

Des services en ligne pour les entrepreneurs drummondvillois

Jonathan Habashi
DRUMMONDVILLE

Dans le but d'aider les entrepreneurs drummondvillois à faciliter la gestion de leurs affaires, la caravane «Branché sur vos affaires» était de passage dans la région récemment.

Lancée par la Banque Nationale en collaboration avec IBM, la caravane, un véhicule de 58 pieds doté d'outils technologiques sophistiqués, effectuait actuellement une tournée à travers plusieurs villes du Québec afin de sensibiliser les PME aux solutions d'affaires par Internet susceptibles d'accroître leur productivité et leur compétitivité.

Durant la visite, les entrepreneurs, pour la plupart des clients de la Banque Nationale, ont pu visionner une vidéo traitant des solutions d'affaires électroniques. Ils ont pu constater que l'utilisation de tels services pour payer les factures de leurs fournisseurs, obtenir du financement ou gérer la paie de leurs employés pouvait les aider à améliorer leur productivité.

Par la suite, les hommes d'affaires étaient invités à essayer des ordinateurs portables dotés d'un modem sans fil, via lesquels il est possible d'accéder au réseau Internet de partout et en tout temps.

Un responsable d'IBM leur a alors démontré que certaines solutions permettaient aux entreprises d'accéder à distance à leur inventaire, à leurs fournisseurs, à leur force de vente et à leurs clients, tout en permettant un meilleur contrôle de toute la chaîne d'opération d'une entreprise.

Une étude révélatrice

Selon Éric Lacroix, directeur aux enquêtes et veille stratégique à CEFRIQ, une enquête a récemment permis de constater que les PME québécoises ont su relever avec brio le défi de l'informatisation du branchement sur Internet.

«La presque totalité des entreprises, soit 96 pour cent, dispose d'ordinateurs et 86 pour cent sont branchées à Internet. Le prochain enjeu de taille demeure toutefois l'adhésion aux affaires électroniques», a-t-il précisé, ajoutant du même souffle que l'objectif de la caravane est de sensibiliser les petites entreprises à ce type de services.

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes :

Dans notre offre directe par publipostage sur Estée Lauder, (DM094C104), Cadeau avec achat Estée Lauder offert à partir du lundi 27 septembre jusqu'au vendredi 15 octobre 2004. Dans une offre par publipostage envoyée à certains clients de Sears, le montant minimum requis de l'achat pour cette offre était de 23,50 \$.

CORRECTION : Le montant correct minimum pour cette offre est en fait de 29 \$. Dans le cahier publicitaire JOURS SEARS se poursuivent en vigueur jusqu'au 3 octobre 2004, (CC095F504).

À la page 28, 298,88 \$. Exercice elliptique LifeGear. Rabais 301,11 \$. Rég. Sears 599,99\$.

CORRECTION : Cet article est disponible dans la limite des stocks et un produit de remplacement ne sera pas offert.

À la page 41, Remise instantanée des Jours Sears de 188,88 \$. Réfrigérateur côté à côté Maytag 25,6 pi\$.

CORRECTION : L'illustration dans le cahier publicitaire est inexacte. Le réfrigérateur est blanc et non en acier inoxydable tel qu'illustré. Veuillez visiter le magasin Sears le plus proche pour voir l'article réel.

Dans le cahier publicitaire JOURS SEARS - 2 derniers jours en vigueur jusqu'au 3 octobre 2004, (WE095F504).

À la page 6, 298,88 \$. Téléviseur 27 po Toshiba PureFlat. Rabais 51,11 \$. Rég. Sears 349,99 \$

CORRECTION : 288,88 \$. Téléviseur 27 po Toshiba PureFlat. Rabais 61,11 \$. Rég. Sears 349,99 \$. Le cahier publicitaire mentionne par erreur que l'article est un téléviseur PureFlat.

4488,88 \$. Téléprojecteur 50 po Panasonic avec meuble. Rabais 1311,11 \$. Rég. Sears 5799,98 \$

CORRECTION : 4688,88 \$. Téléprojecteur 50 po Panasonic avec meuble. Rabais 611,10 \$. Rég. Sears 5299,98 \$

538,88 \$. Ensemble de cinéma à domicile Panasonic. Rabais 61,11 \$. Rég. Sears 599,99\$.

CORRECTION : 488,88 \$. Ensemble de cinéma à domicile Panasonic. Rabais 61,11 \$. Rég. Sears 549,99 \$

4988,88 \$. Téléviseur 47 po Panasonic à écran plasma. Rabais 1011,11 \$. Rég. Sears 5999,99\$.

CORRECTION : 4288,88 \$. Téléviseur 47 po Panasonic à écran plasma. Rabais 211,11 \$. Rég. Sears 4499,99 \$

À la page 7, Rabais 50 %. Veste Alpiner 6 façons du rayon des vêtements d'extérieur à prix ordinaire pour femmes. Prix en vigueur du lundi 4 octobre au dimanche 8 octobre 2004, (CC101F504).

CORRECTION : Rabais 101,11 \$ sur souffeuse à neige Craftsman 9 HP, 27 po ou souffeuse à neige Craftsman 11 hp, 30 po

Dans le cahier publicitaire SEARS EN SOLDE en vigueur du lundi 4 au dimanche 8 octobre 2004, (CC101F504).

À la page 4, Rabais 40 % sur toute la mode Jessica sport 'British Isle' pour femmes

CORRECTION : L'illustration de la jupe blanche dans le cahier publicitaire est inexacte. Veuillez visiter le magasin Sears le plus proche pour voir l'article réel.

À la page 7, Rabais 50 %. Veste Alpiner 6 façons du rayon des vêtements d'extérieur à prix ordinaire pour femmes. Prix en vigueur du lundi 4 octobre au dimanche 7 novembre 2004

CORRECTION : Le prix de cet article est en vigueur du lundi 4 octobre au dimanche 14 novembre 2004.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconfort que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

SEARS

Mission accomplie pour le colloque sur les MFR



Ronald Martel

ronald.martel@latribune.qc.ca
LAC-MÉGANTIC

Le colloque international sur les Maisons Familiales Rurales (MFR) de France et du Québec a rempli toutes les attentes vendredi et samedi dernier, à Saint-Romain et à Lac-Mégantic, où il a été présenté et où des échanges sérieux et enrichissants ont été réussis et salués par tous les participants.

Alors que la journée de vendredi a réuni plus de 150 personnes reliées de près ou de loin aux MFR, dont une délégation de plus de 60 personnes provenant directement de France, la journée de samedi était quant à elle ouverte également au grand public intéressé par le mouvement des MFR.

Notons que la première MFR a vu le jour en France en 1937 et que, depuis, leur nombre dépasse les 450 dans ce pays et les 900 au total dans le monde.

Elles se caractérisent, comme établissement scolaires alternatifs, par une pédagogie par alternance des cours magistraux/stages en milieu de travail, et par la vie en internat de leurs élèves, lesquels jouent un rôle actif dans la «construction» de leur apprentissage. Chacun récolte, au bout du compte et simultanément, deux diplômes, un d'études secondaires et un autre d'études professionnelles.

Les moments forts du colloque, les neuf ateliers et la plénière du vendredi, de même que les trois super conférences du samedi matin, et les sept mini-conférences du samedi après-midi, ont intéressé grandement les participants.

Le président du Centre MFR-Québec, André Campeau, qui est également



La Tribune, Ronald Martel
Le président du Centre de promotion MFR-Québec, André Campeau, qui est également président de la MFR de Saint-Romain, vouée à la formation des jeunes en agriculture, foresterie et acériculture, a remis un cadeau à Cécile Richard et Clémence Rancourt, les deux organisatrices principales du colloque sur les MFR de France et du Québec.

président de la MFR de Saint-Romain, la première du Québec ouverte en 1999, n'en revenait pas des résultats du colloque.

«Les objectifs du colloque ont tous été atteints. On réfléchissait sur le passé et on s'ouvrait sur l'avenir. C'était l'objectif principal. Nous avons vécu deux journées drôlement importantes pour tous. On n'a pas cessé de progresser et on a juste un petit bout de chemin de fait depuis l'ouverture de notre MFR. Il faut continuer à s'améliorer. Le défi réel, c'est de faire durer un projet comme le nôtre», a-t-il admis dans son allocution.

«Pourquoi on est encore là après sept ans de travail intense? Ce sont les jeunes, qui sont là à la MFR et dans les stages, qui nous motivent. Quand on les

voit cheminer, c'est un défi extraordinaire. Car au point de départ, ce sont des jeunes qui n'aiment pas l'école.»

Des gens intéressés à implanter d'autres MFR ailleurs au Québec, de même qu'au Nouveau-Brunswick et en Ontario, notamment, étaient également présents au colloque. Ainsi cinq de ces établissements scolaires particuliers pourraient voir le jour dans un avenir aussi rapproché que deux ans.

Le personnel enseignant, les administrateurs et les responsables de la nouvelle MFR commerce-tourisme de Lac-Mégantic ont également suivi toutes les activités du colloque avec beaucoup d'attention, puisque cet établissement vient tout juste d'ouvrir ses portes officiellement en septembre 2004.

Entre nous

MRC de Drummond

Jutras critique la hausse des tarifs d'Hydro

DRUMMONDVILLE (JPB) - Le député péquiste Normand Jutras s'élève contre la nouvelle hausse des tarifs d'électricité que veut imposer le gouvernement Charest.

Après deux augmentations obtenues par Hydro-Québec (3 % le 1er janvier et 1,4 % le premier avril), une troisième hausse serait inacceptable, selon le député de Drummond à l'Assemblée nationale.

«On est bien loin des baisses d'impôts que Jean Charest avait promises. En campagne électorale, il avait promis de réduire les impôts de 1 milliard par année. Or, il n'y a pas de baisse d'impôt et, au contraire, les Québécois se voient imposer par le gouvernement libéral des hausses de tarifs constantes», a-t-il indiqué en faisant référence aux frais de garderie, de transport en commun, de tarifs d'électricité sans oublier les coupures à la sécurité du revenu et celles des bourses pour les étudiants.

Tout en faisant remarquer qu'Hydro-Québec a connu des profits records au cours de la dernière année, M. Jutras a qualifié d'inacceptable une hausse des coûts pour les entreprises québécoises, qui voient ainsi diminuer leur pouvoir de compétitivité.

«Elle est encore plus inacceptable pour les plus pauvres dans notre société qui le plus souvent occupent les vieux logements qui sont moins bien isolés de sorte que ces hausses les frappent encore plus durement. Peut-être en bout de piste verrons-nous arriver des baisses d'impôts, mais elles nous auront coûté très cher. En fait, le gouvernement libéral prend d'une main ce qu'il prétend donner de l'autre main», de lancer le député de Drummond.



Normand Jutras

Une entreprise drummondvilloise honorée

DRUMMONDVILLE (JH) - Dans le cadre du concours des Grands prix québécois de la qualité 2004, une mention a été remise à la succursale drummondvilloise de l'entreprise Relizion Canada dans la catégorie Grande entreprise manufacturière, établissement ou filiale de grande entreprise.

Cette mention, décernée par le Mouvement québécois de la qualité de concert avec le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR), vise à reconnaître les efforts importants déployés en matière de qualité.

Le jury de sélection a relevé que l'usine de la rue Michaud, qui emploie plus de 200 personnes et se spécialise dans l'impression de formulaires commerciaux, joue un rôle particulier au sein de Relizion Canada et même de la société mère Relizion USA, «en raison de l'aspect unique et complexe de ses produits et services, du volume et de la flexibilité de sa production, ainsi que du professionnalisme, du talent et de l'engagement de ses employés.»

Le très haut niveau de satisfaction de sa clientèle, des systèmes et des indicateurs performants pour assurer le suivi de la production, ainsi que sa capacité à répondre à des commandes dans un délai très court sont parmi les éléments qui ont permis à Relizion Canada de remporter une mention.

La remise des prix s'est déroulée au Palais des congrès de Montréal, lors d'un déjeuner-gala auquel ont pris part plus de 1000 dirigeants et travailleurs québécois.

Les Grands Prix québécois de la qualité visent à reconnaître les entreprises privées et les organismes publics ayant atteint les plus hauts standards de qualité dans toutes les sphères de leurs activités.

MRC de l'Érable

Promotion des produits de l'érable

PLESSISVILLE (GB) - Dans le but de positionner la région de l'Érable sur la thématique de l'érable, le CLD de l'Érable rendra les produits d'érable encore plus présents et plus visibles dans les restaurants de son territoire au cours des prochaines semaines.

À cet effet, une campagne de reconnaissance des initiatives de mise en valeur des produits sera proposée aux restaurateurs. Moyennant le respect de certaines conditions au niveau des mets offerts et de l'approvisionnement en produits d'érable, les établissements se verront décerner une reconnaissance officielle décernée par le Conseil des maires de la MRC de l'Érable.

Cette démarche permettra aux restaurants d'être reconnus comme ambassadeurs de la région et des produits d'érable, en plus de faire partie d'une campagne promotionnelle sans qu'il leur en coûte un sou. Les frais seront assurés par le CLD et le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec, partenaire majeur du projet.

L'organisme, conjointement avec le MAPAQ, a octroyé une aide de 5000 \$ en provenance du Fonds d'initiatives agroalimentaires du Centre-du-Québec pour soutenir le projet.

Une chargée de projet, Patricia Claveau, a été embauchée par le CLD afin de rencontrer chacun des restaurateurs pour leur présenter la démarche, vérifier leur intérêt et leur admissibilité, afin de les accompagner. À court terme, elle les contactera pour prendre rendez-vous en octobre ou novembre, considérant que le lancement de la campagne promotionnelle est prévu pour le début de l'année 2005.

Centre-du-Québec

J'affiche en français

CENTRE-DU-QUÉBEC (GB) - La Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJB) amorcera bientôt la tournée d'évaluation effectuée dans le cadre du concours «J'affiche en français». Cinquante-quatre établissements se sont inscrits cette année et seront visités prochainement par Micheline Champoux, conseillère linguistique, et Chantal Dionne, responsable des communications à la société.

Sur les cinquante-quatre établissements, quarante-sept sont des commerces et sept des entreprises de service. Après huit ans, le nombre de participants au concours dépasse 450.

À la mi-novembre, la SSJB fera connaître le nom des 18 finalistes: trois commerces dans chacune des cinq MRC de la région et trois entreprises de service à l'échelle de la région centricoise. Quant aux lauréats, ils seront dévoilés le 19 mars 2005, au cours d'une soirée qui aura lieu au Centre culturel de Saint-Grégoire, à Bécancour, dans le cadre de la Francofête.

Tolérance Zéro reçoit l'appui de trois entreprises des Bois-Francs



Gilles Besmargian

gilles.besmargian@latribune.qc.ca
VICTORIAVILLE

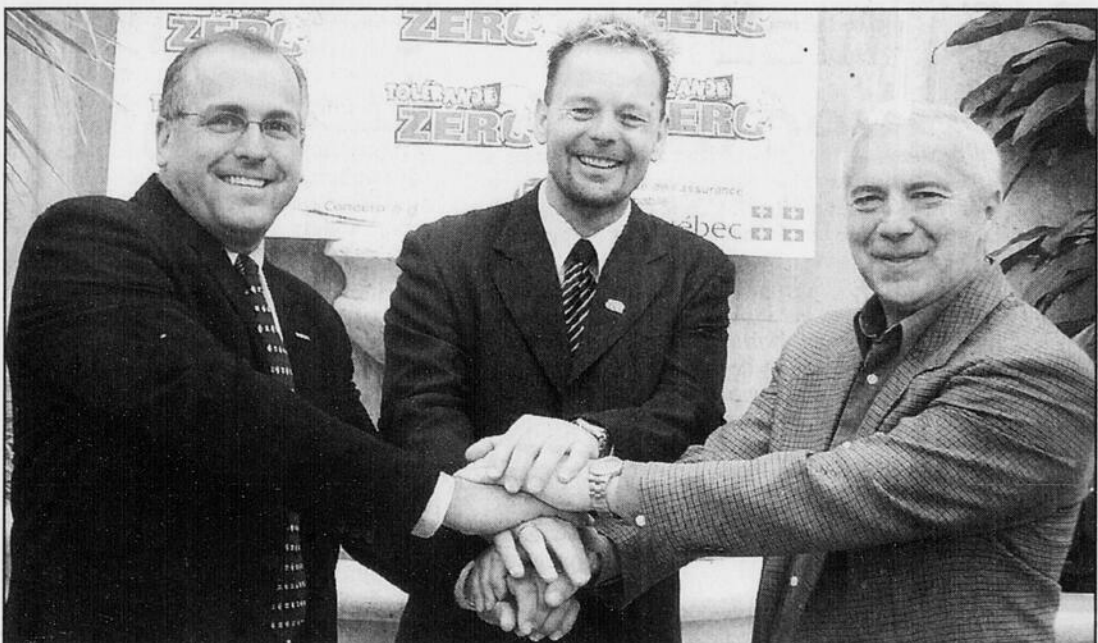
Les dirigeants de Cascades de Kingsley Falls, Weavexx de Warwick et BuroPro de Victoriaville, Drummondville et Warwick viennent de confirmer un partenariat avec Tolérance Zéro pour offrir à leur personnel le service de raccompagnement de l'organisme au cours de la prochaine année.

Comme plusieurs autres entreprises au Québec, les trois nouveaux partenaires souhaitent améliorer le service sur le territoire Centre-du-Québec, le berceau de Tolérance Zéro. Pour ce faire, ils ont investi un total de 15 000 \$ dans l'entente qui deviendra vraisemblablement récurrente.

De son côté, le président de l'organisme, Dany Bélisle, s'est engagé à ce que des bénévoles soient disponibles à chacune des activités organisées par les trois entreprises, afin de raccompagner les employés incapables de prendre le volant pour rentrer à leur domicile et ce, d'ici l'automne 2005.

«Ce n'est pas d'hier que nous cherchons des appuis du secteur privé dans les Bois-Francs (il en existe une vingtaine au Québec), déclare M. Bélisle. Sans doute que Tolérance Zéro a atteint sa crédibilité pour que des entreprises d'envergure croient en notre projet. En espérant maintenant que d'autres leaders les imiteront et feront appel à nos services à l'approche des Fêtes, en l'absence de l'Opération Nez rouge dans la région. Il est important pour les entreprises de protéger leurs employés.»

Si à pareille date en 2003 Tolérance Zéro comptait, au Centre-du-Québec et



La Tribune, Gilles Besmargian
Le p.d.g. de Tolérance Zéro, Dany Bélisle, est entouré de Luc Pélipin de BuroPro (à gauche) et d'Alain Lemaire de Cascades. Les deux entreprises se joignent à la cause en devenant partenaires dans le combat contre la conduite avec des facultés affaiblies.

en Estrie dont la population s'élevait à 500 000, environ 5000 membres, 250 établissements membres, 400 bénévoles et 25 permanents, un an plus tard les choses ont bien changé. Mentionnons aussi qu'au cours de la dernière année, on a effectué quelque 36 000 raccompagnements.

Présentement, avec un budget de plus de 900 000 \$, l'organisme couvre sept régions administratives et une population de trois millions de personnes. On compte près de 20 000 membres individuels, 1000 établissements membres, 900 bénévoles et plus de 30 personnes à temps plein. Au 31 décembre prochain, le nombre de raccompagnements devrait s'établir autour de 85 000 dont 14 000 au Centre-du-Québec seulement.

Avant de s'étendre ailleurs en province, M. Bélisle a mentionné que Tolérance Zéro veut s'assurer que sa structure opérationnelle soit solide et bien

rodée. «Notre expansion a été tellement rapide en 2004 que nous prenons un moment de répit avant d'aller du côté de l'Outaouais ou du Bas-Saint-Laurent.»

Appelé à prendre la parole, le président et chef de la direction de Cascades, Alain Lemaire, a déclaré qu'il croyait en Tolérance Zéro, considérant que le service répond à un besoin. «C'était devenu une nécessité, une responsabilité sociale, pour Cascades d'embarquer dans le train en marche et je souhaite qu'un jour, s'adressant à Dany Bélisle, tu puisses couvrir la totalité de nos usines. En Europe, aux États-Unis et en Chine», a-t-il ajouté en boutade.

M. Lemaire a conclu son intervention en lançant des fleurs en direction du président de l'organisme. «Je te félicite personnellement pour ce que tu as fait à ce jour et tu peux compter sur l'appui indéfectible de Cascades dans l'avenir».

Un objectif de 50 000 \$ pour la Fondation Frederick-George-Heriot



Jonathan Habashi

jonathan.habashi@latribune.qc.ca
DRUMMONDVILLE

La Fondation Frederick-George-Heriot tiendra son cocktail bénéfice annuel à l'Hôtel et Suites Le Dauphin le mercredi 17 novembre prochain.

Mise sur pied en 1994, la Fondation a pour mission d'améliorer la qualité du milieu de vie des résidents du CHSLD Coeur-du-Québec, qui, à la suite d'une fusion avec l'Hôpital Sainte-Croix et le CLSC Drummond, fait désormais partie intégrante du Centre de santé et de servi-

ces sociaux Drummond (CSSS).

«Chaque année, nous nous faisons un devoir d'apporter à ce cocktail bénéfice une qualité exceptionnelle et une ambiance à l'image de la signature de la Fondation, c'est-à-dire remplie de gestes tendres», a déclaré le président de la Fondation, Michel Larrivée à l'occasion d'une conférence de presse où on a également appris que c'est Léo-Paul Therrien, le président de Petro-T, qui agira à titre de président d'honneur de la prochaine campagne de financement.

Selon M. Larrivée, le succès de cet événement, considéré comme étant la plus importante activité de financement de l'organisme, ne peut être assuré que par la vente des billets, au montant de 100 \$. «Quelques vendeurs se sont d'ailleurs joints à l'équipe du conseil d'administration pour atteindre un objectif financier de l'ordre de 50 000 \$», a-t-il précisé.

On sait que l'an dernier, l'argent recueilli par la Fondation Frederick-George-Heriot avait été injecté dans les travaux de construction de la salle Claude-Brunet. Cette année, les dons amassés serviront à donner un coup de pouce à un projet d'aménagement de sentiers pédestres spécialement conçus pour les résidents du CHSLD Coeur-du-Québec.

Chaque année, la Fondation procède également à l'achat d'équipements médicaux contribuant à améliorer la qualité de vie des quelques 500 résidents du centre d'accueil, tels que des lits électriques, des téléviseurs à écrans géants et des fauteuils géométriques.

Économie

S&P/TSX Venture
1642,40

▼ 7,25

S&P/TSX
8812,91

▲ 65,82

Dow Jones
10216,54

▲ 23,89

Dollar
78,57 \$

▼ 0,64

Or
414,00 \$

▼ 5,50

www.lapresseaffaires.com

Chandler s'accroche à un mince espoir de relancer l'usine Gaspésia

Karine Fortin (PC)
MONTREAL

Pour le maire de Chandler, le démantèlement de l'usine Gaspésia n'est pas envisageable. Comme toute la population de sa ville, il s'accroche encore au «mince» espoir de relance évoqué hier au tribunal par le contrôleur de la firme Ernst & Young, Pierre Laporte.

Huit mois de démarches auprès d'acheteurs potentiels n'ont convaincu qu'une compagnie européenne. Des représentants de cette entreprise, qui n'a jamais été nommée publiquement, ont visité l'ancienne usine d'Abitibi-Consolidated en août. Il doivent faire connaître leurs intentions au plus tard à la mi-octobre.

D'après M. Laporte, la Gaspésia constitue «un bon projet, qui a de la valeur» même si sa transformation est loin d'être terminée. Les Européens qui l'ont vu l'ont jugé «intéressant et même très intéressant» et pourraient bien décider de l'acheter, a-t-il confié au tribunal.

Mais s'ils renoncent, les commanditaires et les créanciers devront vraisemblablement envisager la mise en vente de l'usine ou son démantèlement et sa vente en pièces détachées, a-t-il souligné.

Cette solution serait désavantageuse

pour les créanciers qui récupéreraient une faible proportion de leurs créances.

Elle se buterait aussi à l'opposition des citoyens de Chandler, qui espèrent toujours une relance créatrice d'emplois et de richesse. «Tant du côté de la ville, que des travailleurs, que de la population, on a toujours dit qu'il n'y a pas un clou qui va sortir de ce chantier-là», a insisté hier le maire Claude Cyr.

Contrairement à certains créanciers qui commencent à perdre patience, Claude Cyr demeure confiant. «C'est sûr que plus ça va, plus l'inquiétude grandit. En tous cas, elle grandit dans ma tête, et elle grandit dans le milieu à Chandler. Mais tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir et nous on va s'accrocher à ça.»

Des entreprises canadiennes se sont dites intéressées à racheter la Gaspésia, mais elles ne possèdent pas les capitaux nécessaires.

D'après le maire, Québec attend de connaître le résultat du processus judiciaire en cours avant de promettre son soutien financier. Mais il ne fait aucun doute que la question préoccupe le gouvernement.

«Ça serait une catastrophe si le projet devait fermer demain matin. C'est 250 travailleurs, c'est d'excellentes conditions de travail, c'est plus de 20 millions \$ d'investissements dans le milieu, c'est le

tiers des taxes municipales. En fait ça a beaucoup, beaucoup de conséquences», a-t-il fait valoir.

Date butoir

Le juge Paul Chaput de la Cour supérieure du Québec a commencé à entendre hier les arguments de quelques entrepreneurs qui affirment que la société en commandite qui chapeaute Papiers Gaspésia ne constitue pas une personne morale et ne devrait pas bénéficier de la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC).

En outre, d'après eux, le contrat liant les trois commanditaires — la Société générale de Financement (SGF), Tembec et le Fonds de solidarité FTQ — prévoyait la dissolution automatique de la société en commandite en cas d'insolvabilité.

En vertu de ce document, dont les entrepreneurs ont obtenu une copie par une source anonyme, l'entité juridique n'existerait plus depuis le 30 mai dernier. Les ordonnances prononcées par le tribunal à son égard depuis cette seraient donc invalides.

L'audition de la cause se poursuivra le 14 octobre, au Palais de justice de Montréal. Le magistrat a prolongé la protection dont bénéficie le projet jusqu'à cette date.

En bref

La région Rhône-Alpes veut resserrer ses liens avec le Québec

PARIS (PC) — Deuxième pôle économique de France derrière Paris, la région Rhône-Alpes veut resserrer ses liens avec le Québec.

«Il existe entre nous un partenariat historique, solide et intense, tant sur le plan économique, culturel qu'universitaire. Nous souhaitons renforcer encore davantage cette coopération», explique le président du Conseil régional, Jean-Jack Queyranne.

M. Queyranne arrive à Montréal aujourd'hui, à la tête d'une délégation d'une quinzaine de représentants des milieux d'affaires. Cette mission coïncide avec la venue d'environ 300 élus, universitaires, décideurs et journalistes de la région, inscrits aux 20èmes Entretiens Jacques-Cartier. Événement emblématique de la coopération franco-québécoise, cette série de colloques universitaires sera inaugurée mercredi à l'Université de Montréal par le premier ministre Charest.

La visite de délégation de région Rhône-Alpes sera l'occasion de faire franchir une nouvelle étape à la politique de «coopération décentralisée» mise en œuvre par le Québec à l'extérieur de Paris.

Vendredi, à l'Assemblée nationale, le président Queyranne et le délégué général du Québec à Paris, Clément Duhaime, signeront dans cet esprit un nouveau «plan d'action» définissant les priorités de cette coopération d'ici 2007.

Pratiquement aussi peuplée que le Québec, avec ses 5,6 millions d'habitants, la région Rhône-Alpes avait été la première en 1984 à conclure un tel partenariat avec le Québec. Depuis, une demi-douzaine de conseils régionaux l'ont imitée.

«Ces plans d'actions ont contribué à renforcer la place du Québec en France, estime aujourd'hui Clément Duhaime. Ils ont démultiplié nos réseaux et nous ont permis d'augmenter notre influence. Aujourd'hui, ils rejoignent tout à fait la volonté de décentralisation de nos gouvernements.»

Les relations développées depuis 20 ans avec la région Rhône-Alpes sont souvent qualifiées d'«exemplaires». Les Rhônealpins sont les seuls par exemple à avoir maintenu depuis 15 ans une représentation permanente à Montréal.

Le prix des nouvelles actions d'Air Canada s'envole

TORONTO (PC) — Les actions de la nouvelle société de portefeuille qui est propriétaire d'Air Canada ont gagné 24 pour cent de leur valeur de lancement de 20 \$, lundi, à la Bourse de Toronto.

Au cours de leur première journée en bourse, les actions de catégorie B de Gestion ACE Aviation ont été échangées à plus de 25 \$ sur le parquet torontois. Elles s'étaient transigées à plus de 26 \$ sur le marché «gris» avant le début de la séance hier, et ont officiellement commencé la journée à 26,75 \$.

Le titre (ACE.B) a finalement terminé la séance à 24,80 \$; la baisse par rapport au niveau d'ouverture est de 1,95 \$ mais, par rapport au prix d'émission fixé, il s'agit d'une hausse de 4,80 \$, ou 24 pour cent. Plus de 1,3 million d'actions ont été échangées au cours de la séance.

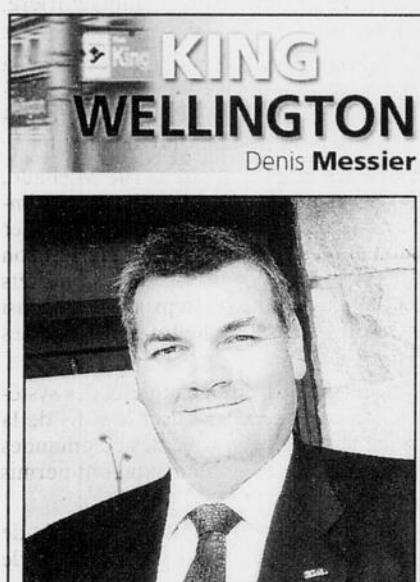
Quant aux actions à droit de vote restreint — qui sont offertes aux investisseurs étrangers — de la nouvelle entité qui englobe Air Canada, Aéroplan, Jazz, Destina.ca, Touram ainsi que les services techniques d'Air Canada, son service cargo et ses opérations au sol, elles ont été transigées à plus de 25 \$ également en cours de séance, après avoir ouvert à 26,25 \$.

Ces actions (ACE.RV) ont terminé la séance à 24,76 \$. Il s'agit d'une baisse de 1,49 \$ par rapport au prix d'ouverture du titre, mais d'une hausse de 4,76 \$ par rapport à son niveau de lancement de 20 \$. Plus de 2,6 millions d'actions ont été échangées, hier.

Le marché «gris» représente l'ensemble des transactions effectuées sur des valeurs mobilières en cours d'émission et intervenant avant leur cotation officielle. Dans le cas d'ACE, ces transactions intervenues avant le lancement officiel des titres, lundi matin, ont fait passer leur valeur de lancement établie à 20 \$ à un niveau d'ouverture de plus de 26 \$.

Cette émission d'actions consacre donc la fin du processus de restructuration judiciaire auquel s'était soumise Air Canada en se mettant sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies le 1er avril 2003.

Les créanciers d'Air Canada ont reçu des actions en échange de la dette de milliards de dollars que la compagnie avait contractée auprès d'eux. Cette dette a été réduite de 12 à 5 milliards \$.



Daniel Filion

NDLR: Le carnet King-Wellington de l'échotier Denis Messier est de retour à compter de ce matin. Vous pourrez le lire trois fois par semaine, les mardis, mercredis et jeudis. Bonne lecture!

Me MARTIN BRUNET de l'étude Monty/Coulombe a accepté la présidence du comité organisateur du Gala annuel de la Chambre de commerce de Sherbrooke qui aura lieu en février prochain... Parlant du gala, l'activité pourrait bien revenir au Delta après cinq ans à la salle Maurice-O'Bready de l'Université de Sherbrooke. À suivre!

-0-

Est-ce vrai que l'ingénieur DANIEL FILION de CIMA+, qui est aussi président de la Chambre de commerce de Sherbrooke, songe à s'inscrire à des cours de «Grand papa 101» depuis que sa fille MELYSIA lui a annoncé qu'elle allait avoir un bébé en avril prochain...

-0-

NATHALIE GAGNON de la BN et FRÉDÉRIC PROTEAU de Samson Bélair sont les responsables du 5 à 7 de l'Oktoberfest de la Relève affairée de la Chambre de commerce, qui aura lieu le jeudi 7 octobre prochain. La Commission des liqueurs, en bas du Living Room, est d'ailleurs le point de rendez-vous... NATHALIE invite même les intéressés à se rendre à la Commission en limousine!

-0-

Directeur général de la Chambre de commerce de Fleurimont, SÉBASTIEN LUSSIER est le papa d'un garçon, ZACHARY, pesant 7 livres et 13 onces à la naissance. La mère, DOMINIQUE, se porte à merveille tout comme le père. Chapeau de la part des amis!

-0-

Saviez-vous que la boutique Ça Clique de la propriétaire FRANCINE GRENIER -elle a pignon sur rue au 61, Wellington Nord- célébrait le 24 août dernier un 24e anniversaire d'opération? À l'approche de son 25e, FRANCINE a apporté des transformations à sa boutique en plus d'y aménager un coin café... question de faire patienter les accompagnateurs des clientes!

Bombardier Produits récréatifs règle à l'amiable un litige avec une société américaine

Presse Canadienne
VALCOURT

Bombardier Produits récréatifs (BPR) a réglé un litige vieux de trois ans avec la société américaine Simmons, une entreprise qui fabrique et vend des skis de motoneige. Le montant du règlement n'a pas été précisé.

Le litige remonte à 2001, alors que Simmons, une entreprise familiale de l'Utah, avait intenté une poursuite contre BPR, soutenant que les skis Precision pour motoneige du fabricant québécois étaient une contrefaçon d'un modèle

dont elle détenait le brevet.

La cause devait être entendue par les tribunaux au cours de l'automne.

BPR est une entreprise qui met au point, fabrique, distribue et met en marché des motomarines, des motoneiges Ski-Doo, des moteurs hors-bord, des véhicules tout-terrains et karts. L'entreprise, qui emploie 7500 personnes, a perdu 35,7 millions \$ tout en déclarant des revenus de 630,9 millions \$ au cours du premier trimestre de 2004.

L'entreprise appartient maintenant à la famille Bombardier, au fonds Bain Capital ainsi qu'à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Deux étudiantes sherbrookoises analysent la fiscalité malienne



Gilles Fiset

gilles.fiset@lapresseaffaires.com
SHERBROOKE

Deux étudiantes sherbrookoises en fiscalité séjournent actuellement au Mali, en Afrique de l'ouest, afin d'analyser l'impact des mesures fiscales mises en place au cours des dernières années.

La Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke a en effet arrêté son choix sur Julie Picard et Maude Vigneault, du programme de maîtrise en fiscalité, pour la réalisation d'une étude commandée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ces deux étudiantes ont reçu une bourse de 10 000 \$ chacune pour les trois mois qu'elles passeront à la Direction générale des impôts du Mali. Leur séjour a débuté le 19 septembre dernier.

Depuis 1997, l'ACDI, par l'intermédiaire de l'entreprise québécoise CRC SOGEMA, a réalisé le Projet d'appui à la mobilisation des recettes intérieures, un projet qui visait à optimiser la fiscalité malienne.

Importants changements

Ainsi, d'importants changements

ont été apportés à la fiscalité du Mali, notamment l'élargissement de la taxe sur la valeur ajoutée, la création d'un impôt des sociétés, la baisse des tarifs douaniers. Malgré ces progrès, plusieurs propositions n'ont pas été appliquées à ce jour, rapporte le professeur Luc Godbout, de la chaire de fiscalité, qui aura pour tâche d'encadrer les deux étudiantes.

«Les travaux des deux fiscalistes apporteront des réponses à plusieurs questions intéressantes reliées à l'impact des mesures fiscales adoptées et aux leçons qu'on devrait en retenir. En effet, il y a lieu d'analyser la pertinence de la stratégie adoptée relativement à la réduction des droits de douane sur les résultats atteints par rapport aux résultats potentiels visés par les réformes fiscales, sur les besoins de l'élargissement de l'équité fiscale, sur le besoin d'optimiser le processus de révision fiscale. En outre, elles devront regarder si le visage économique et politique du Mali a suffisamment changé pour que certaines propositions de réforme refusées en 2001 soient devenues acceptables sur le plan social, politique et économique», a expliqué le professeur Godbout qui connaît bien la fiscalité africaine puisqu'il a accepté au cours des dix dernières années de nombreux mandats de la Banque mondiale et de l'ACDI afin de poser des diagnostics de la fiscalité au Mali, en Tunisie et à l'île de Madagascar et de proposer des moyens d'en accroître la performance.

La bourse et la belle vie :

1 800 463-5229

Les Obligations boursières du Québec : Rendement selon l'Indice Québec-30[™]. Capital garanti. Que du positif.

5 ans	10 ans
Rendement maximal de 70%	Sans limite de rendement

BONI DE 1%
du capital investi,
applicable sur les
nouveaux fonds REER.

Émission en vente jusqu'au 26 novembre 2004.

www.epq.gouv.qc.ca

Pour connaître les entreprises composant l'Indice Québec-30[™], visitez le www.iq30-iq150.org

Épargne Placements
Québec

La bourse et la belle vie :

1 800 463-5229

Les Obligations boursières du Québec : Rendement selon l'Indice Québec-30[™]. Capital garanti. Que du positif.

5 ans	10 ans
Rendement maximal de 70%	Sans limite de rendement

BONI DE 1%
du capital investi,
applicable sur les
nouveaux fonds REER.

Émission en vente jusqu'au 26 novembre 2004.

www.epq.gouv.qc.ca

Pour connaître les entreprises composant l'Indice Québec-30[™], visitez le www.iq30-iq150.org

Épargne Placements
Québec

IGM Fincl A	33845	21.100	2
IPL mw	1000	9.050	1
IUnits 60	98871	49.380	4
IUnits 60c	8543	54.600	5
IUnits 5P	4099	60.500	6

[illegible]

Brossard accueillera la plus grande mosquée du Québec

Karim Benessaïh
BROSSARD

Sans tambour ni trompette, et surtout loin de la controverse qui avait entouré un projet semblable il y a deux ans, les musulmans de Brossard s'approprient à ouvrir la plus grande mosquée du Québec le 15 octobre prochain.

L'ambitieux complexe de 3,4 millions de dollars, presque entièrement financé par les dons des fidèles, offrira en outre une bibliothèque, une école primaire, une garderie et un gymnase de 6000 pieds carrés. Le tout pourra accueillir plus de 2000 personnes. «Je suis particulièrement fier de l'architecture, un mélange superbe entre le Moyen-Orient et le Canada, un pont entre deux cultures», dit Salam Elminyawi, président du Conseil des musulmans de Montréal (CMM) qui a collaboré au projet.

Conçu par un architecte marocain, l'édifice offre les courbes caractéristiques des bâtiments arabes tout en respectant les contraintes nord-américaines. «Pas question de faire une cour intérieure comme en Arabie, on mourrait de froid l'hiver», lance à la blague M. Elminyawi.

Signe des temps, ni l'Arabie Saoudite ni le Koweït n'ont accepté de financer le projet. Ces deux pays, traditionnellement généreux envers les communautés musulmanes à l'étranger et desquels on attendait plus de deux millions de dollars, ont fermé le robinet depuis le 11 septembre 2001.

Résultat : au 5905 Grande-Allée à Brossard, la brique n'est toujours pas installée et l'intérieur est loin d'être présentable après douze mois de travaux étalés sur deux ans. Les responsables se disent cependant optimistes de respecter l'échéance. «À la mi-octobre, ce sera le début du mois de Ramadan, et je serais le plus heureux des hommes de pouvoir y accueillir les gens», explique Amanullah Bhuiyan, superviseur.

Pendant la visite de *La Presse*, une autre tuile est d'ailleurs tombée sur le superviseur : l'entrepreneur qui devait poser la brique s'est décommandé. «Nous n'avons pas le choix, nous devons pouvoir accueillir la communauté au début du Ramadan : notre mosquée actuelle est trop petite», précise Salam Elminyawi.

L'intérieur de l'édifice, avoue-t-il, sera plutôt dénudé même s'il respectera toutes les normes de

sécurité. «Nous prendrons le temps ensuite de décorer.»

Controverse à l'été 2002

En moins d'une décennie, la communauté musulmane au sud de Montréal a pratiquement triplé et s'établit aujourd'hui à quelque 8000 personnes, dont 3560 à Brossard. La petite mosquée voisine de Markaz el Islam (Centre de l'Islam), ouverte en 1985, ne peut guère accueillir plus de 150 prieurs. Depuis quatre ans, les responsables du centre ont multiplié les démarches, achetant d'abord de la Ville de Brossard un terrain de 100 000 pieds carrés au coût de 400 000 \$ en mai 2000, et obtenant ensuite tous les permis nécessaires.

Peu avant, à l'été 2002, un projet presque identique de la communauté ismaïlie soulevait un tollé. Les ismaïlis, un groupe musulman minoritaire chiite, souhaitaient construire un centre communautaire sur un vaste terrain sur le boulevard Rome, en face de l'hôtel de ville de Brossard, et demandaient un amendement au règlement de zonage. Plus de 500 citoyens s'étaient présentés à la signature des registres, un nombre suffisant pour tuer l'amendement.

Bien que cette controverse n'empêchait pas théoriquement la construction du centre communautaire, les ismaïlis ont préféré abandonner le projet. Un supermarché trône aujourd'hui à cet endroit.

La leçon a été retenue par le reste de la communauté, précise Salam Elminyawi. «Pour notre centre, nous y sommes allés étape par étape, écoutant les résidents et interagissant avec les politiciens locaux, affirme le président du CMM. Nous avons porté une attention spéciale aux exigences municipales, prévu plus de places de stationnement et tout fait pour limiter les inconvénients au voisinage.»

Pas question, par exemple, de diffuser à l'extérieur l'appel à la prière, ajoute Yakoo Dal, président du centre Markaz el Islam. «Nous ne sommes pas au Pakistan ou dans un pays musulman ici, il nous faut respecter les voisins. Ils n'entendront absolument rien, l'appel à la prière sera diffusé à l'intérieur.»

Les responsables sont toutefois conscients de l'image négative accolée aux musulmans depuis trois ans. Ils entendent bien utiliser leur nouveau centre pour se rapprocher des autres communautés, en organisant notamment des journées portes ouvertes à l'occasion du Ramadan. (*La Presse*)

En bref

Il comparait pour meurtre

MONTREAL (PC) - Un homme de 53 ans comparaitra aujourd'hui au Palais de justice de Montréal relativement au 34e meurtre à survenir cette année sur le territoire montréalais.

Les enquêteurs ont interrogé le suspect, qui est le conjoint de la victime, une femme de 50 ans qui a été tuée avec un coutelet de boucher dans un logement du quartier Ahuntsic, à Montréal, dans la nuit de dimanche à hier. Le couple a trois enfants âgés de 15 à 19 ans.

L'enquête a été retardée par la nécessité de trouver un interprète cantonais, les personnes impliquées étant d'origine chinoise. La nature des accusations qui seront portées contre le quinquagénaire reste à déterminer.

Par ailleurs, une autre femme, âgée de 24 ans, est toujours maintenue en vie artificiellement après avoir été poignardée dans le dos. L'agression a eu lieu hier soir dans l'arrondissement Pierrefonds, à Montréal.

La femme, très gravement blessée, a été réanimée par les ambulanciers lors de son transport à l'hôpital après avoir été terrassée par un arrêt cardio-respiratoire.

Le conjoint de la victime, un homme âgé de 30 ans, se trouvait sur les lieux du crime. Il a été interpellé par les policiers et est considéré comme un témoin important.

Donald Matticks avoue

MONTREAL (PC) - Acculé au pied du mur par deux amis de son père devenus délateurs, Donald Matticks est passé aux aveux, hier, en Cour du Québec, en reconnaissant s'être servi de son poste de confiance dans le port de Montréal pour faire entrer clandestinement 32,1 tonnes de haschisch et 265 kilos de cocaïne.

Devant le tribunal, les avocats ont annoncé qu'ils s'étaient entendus sur une sentence qui tient compte du rôle crucial de Matticks dans ces sept dossiers d'importation de drogue. Dans les coulisses, on parle de huit ans de pénitencier. Le mot de la fin reviendra au juge André Parent, le 18 janvier prochain.

En attendant, Matticks, 40 ans, demeure en li-

berté. Son avocat, Pierre Morneau, a même obtenu qu'il puisse faire un voyage avec sa famille avant de commencer à purger sa peine, en janvier. Il ira alors rejoindre en prison son père, Gerald Matticks, l'un des hommes forts du gang de l'Ouest.

Sur ordre du juge Parent, Matticks devra non seulement informer la police de la date et du lieu de son voyage, mais aussi montrer les passeports et les billets d'avion de ses accompagnateurs.

Par un procédé juridique convenu avec la Couronne, Me Morneau s'est aussi assuré que Donald Matticks ne puisse être extradé aux États-Unis où certains des chargements de drogue ont transité avant d'aboutir au port de Montréal. Matticks n'en a par contre pas fini avec le fisc québécois qui cherche à lui faire payer plus de 1 million \$ en taxes non perçues sur «les ventes de la drogue». Celles-ci auraient rapporté au clan Matticks quelque 13 millions!

Agé de 62 ans, Donald Driver, un autre gros nom du gang de l'Ouest, a pour sa part reconnu avoir trempé dans deux de ces projets de contrebande de cannabis, l'un de 10,2 tonnes et l'autre, de 5,4 tonnes. Les deux chargements s'étaient retrouvés au port de Montréal en janvier et octobre 2000.

Un Hells alourdit son cas

MONTREAL (PC) - Un membre des Hells Angels devenu délateur a été condamné hier pour outrage au tribunal, au Palais de justice de Montréal.

Stéphane Faucher a reçu ce verdict pour avoir refusé de témoigner contre ses anciens complices lors du mégaprocès qui avait lieu au Centre judiciaire Gouin l'automne dernier.

Faucher, sans expliquer le motif de son refus de témoigner, avait déclaré que les policiers l'avaient forcé à devenir délateur. Mais le juge Fraser Martin n'a pas retenu l'allégation. Le magistrat a estimé que le comportement de Faucher discréditait l'administration de la justice.

La Couronne demande que Faucher, qui purge déjà une peine de 12 ans de prison, reçoive une peine supplémentaire de trois ans d'emprisonnement, alors que la défense, estimant que l'offense est mineure, est d'accord pour une peine d'un mois.

Le juge Martin doit rendre sa sentence le 12 novembre.

CONFIDENTIEL



CONFIDENTIEL

OPÉRATION: LIQUIDATION

MISSION ULTIME.

LE COUPE QUAD ION 2004



LE COUPÉ QUAD ION 2004 DE SATURN :

- Panneaux en polymère résistant aux bosses
- 140 HP et 145 lb-pi de couple de série
- Boîte manuelle
- Deux portières d'accès arrière
- Roues de 15 po
- AM/FM/CD

0%

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT POUR
60 MOIS

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

PLUS:

RÉDUCTION 20¢

PAR LITRE

SUR 2500 LITRES
AVEC LA CARTE DE
PRIX PRÉFÉRENTIEL
SEULEMENT CHEZ GM

LA BERLINE ION 2004



LE VUE 2004



BERLINE ION 2004 DE SATURN :

- Panneaux en polymère résistant aux bosses
- 140 HP et 145 lb-pi de couple de série
- Boîte manuelle
- Plus d'espace utilitaire que d'autres véhicules de sa catégorie

0%

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT POUR
60 MOIS

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

PLUS:

RÉDUCTION 20¢

PAR LITRE

SUR 2500 LITRES AVEC LA
CARTE DE PRIX PRÉFÉRENTIEL
SEULEMENT CHEZ GM

LA PROMESSE SATURN

Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe «entraide» (sans franchise)

Expérience sans tracas • Privilège d'échange de 30 jours

Un monde de différence



Voyez ces offres et ces véhicules à saturncanada.com

Les composants du groupe propulseur des véhicules 2004 sont couverts par une garantie limitée jusqu'à 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. *Dans les 30 jours ou les 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. **Voyez votre détaillant ou visitez saturncanada.com pour les conditions, restrictions et garanties. *Ces offres sont d'une durée limitée et s'appliquent aux modèles 2004 neufs en stock suivants : VUE, ION, ION.1, ION.1 SA de Saturn. Le transport (975 \$), l'immatriculation, l'assurance, les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais d'administration, les droits et les taxes ne sont pas incluses. Un acompte et un échange peuvent être exigés. Les indices de consommation d'essence du VUE de Saturn sont basés sur les informations du Ministère des Ressources naturelles du Canada. Offres sujettes à modification sans préavis. Un échange de véhicules entre détaillants peut être nécessaire. Cette offre s'applique uniquement aux clients au détail admissibles. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée à d'autres offres. Voyez votre détaillant pour les conditions et les détails. *Avec achat ou location de modèles neufs ou de démonstration livrés le ou avant le 1er novembre 2004 et avec le paiement d'un 0,01 \$ additionnel. Cartes valides seulement du 1er octobre 2004 au 30 novembre 2004. La date d'expiration peut être prolongée, voir votre détaillant pour détails. Les cartes sont valides seulement chez Petro Canada et sont non monnayables. Cette offre est limitée et ne peut être combinée à d'autres offres. Les offres s'appliquent uniquement aux berlines ION.1, ION.1 SA et aux VUE, ION.1 SA 2004 neufs ou de démonstration provenant de l'inventaire du détaillant et s'appliquent seulement aux clients au détail admissibles. Pour plus d'information sur les conditions et détails de ces offres, voyez votre détaillant, visitez saturncanada.com ou composez le 1 888 4-SATURN.

Saturn de Drummondville
1405, boul. René-Lévesque,
Drummondville
(819) 474-4270

Saturn de Granby
1348, rue Principale
Granby
(450) 378-1404

Saturn Saab de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400

SpaceShipOne remporte la course

Ses concepteurs empochent un prix de 10 M \$ à la suite du 2e vol suborbital en cinq jours

Associated Press
MOJAVE

SpaceShipOne, premier aéronef privé à avoir atteint la frontière de l'espace, à 100km d'altitude, a réussi hier un second vol suborbital en cinq jours, un succès qui permet aux concepteurs du projet de remporter le prix Ansari X Prize doté de 10 millions de dollars (8,1 millions d'euros).

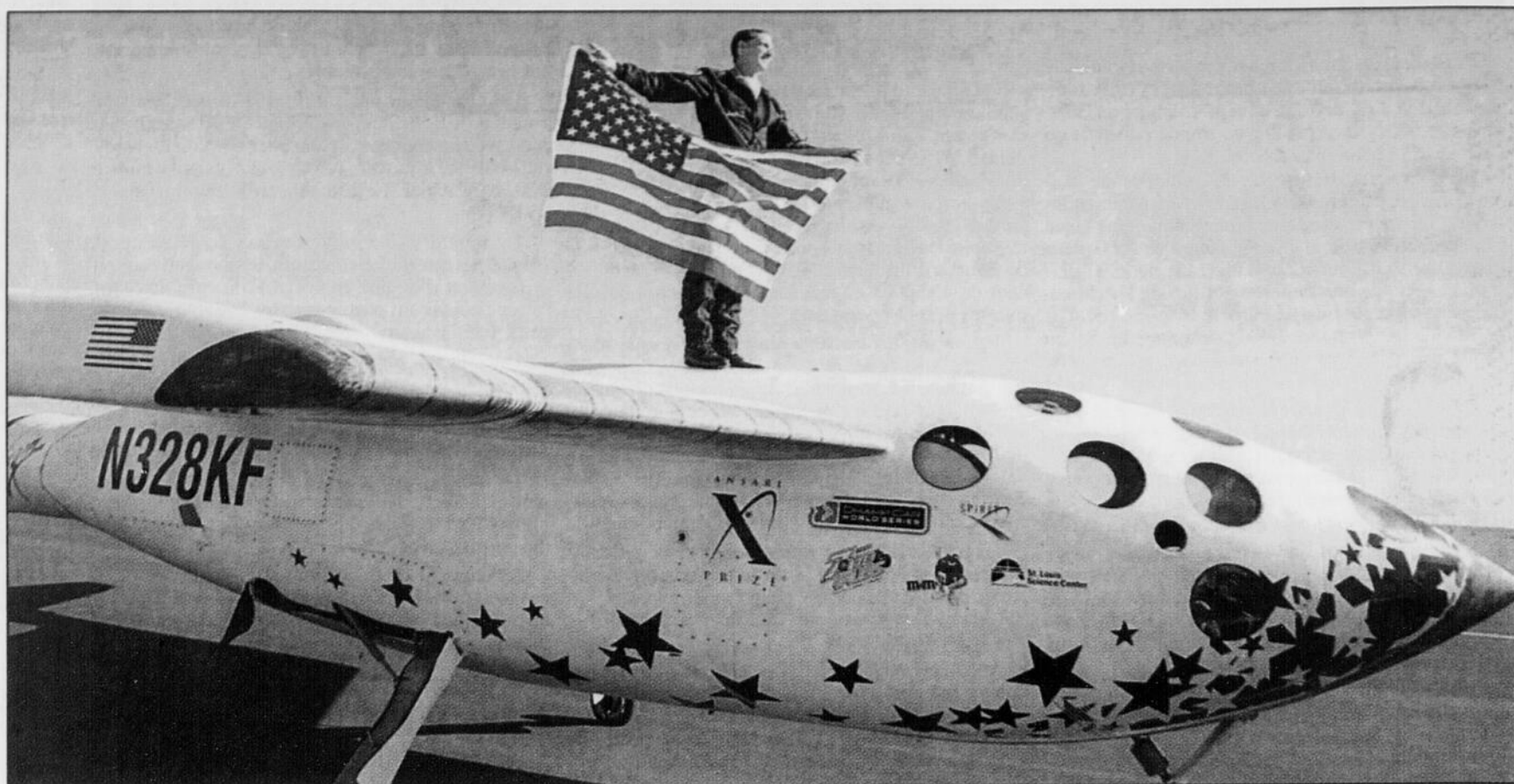
Ce concours vise à promouvoir le tourisme spatial en récompensant la première firme privée capable d'effectuer un vol suborbital habité à bord d'un véhicule réutilisable, puis de renouveler l'expérience dans un délai de deux semaines.

Un avion suborbital est capable d'atteindre la frontière spatiale et de voler en apesanteur pendant quelques minutes, mais sa vitesse ne lui permet pas de se maintenir en orbite constante autour de la Terre.

Fabriqué par la firme Scaled Composites de Burt Rutan, SpaceShipOne est un petit avion spatial construit en matériaux composites. Équipé d'un moteur-fusée et d'ailes prolongées chacune d'une dérive, cet appareil ventru aux hublots en forme de pois peut emporter trois personnes, un pilote et deux passagers. Mais seul le pilote d'essai, Brian Binnie, se trouvait aux commandes pour ce nouveau vol.

SpaceShipOne s'est envolé hier matin du centre d'essais de Mojave, à environ 105km au nord de Los Angeles.

L'avion n'a pas décollé par ses propres moyens mais accroché sous le ventre



SpaceShipOne est un petit avion spatial construit en matériaux composites qui peut emporter trois personnes, un pilote et deux passagers, mais seul le pilote d'essai, Brian Binnie, se trouvait aux commandes pour ce nouveau vol hier. Après l'annonce que la performance du SpaceShipOne valait le prix Ansari X Prize à ses concepteurs, Binnie est monté sur la carlingue pour exhiber fièrement le drapeau américain.

d'un avion porteur, «White Knight». Cet avion l'a hissé dans un premier temps à 14 000m d'altitude, puis SpaceShipOne

a été largué. Brian Binnie a allumé son moteur-fusée, permettant à l'avion de s'élever à 100km.

En apesanteur

Le moteur-fusée s'est éteint au bout d'une minute et demie environ et l'avion a volé en apesanteur pendant quelques minutes avant de redescendre en vol plané. Le vol, au total, a duré une heure et demie. Une heure environ après l'atterrissage, après vérification des données radar, Peter Diamandis, créateur du Ansari X Prize, a annoncé que l'équipe de Burt Rutan avait remporté le prix.

SpaceShipOne a franchi pour la première fois la frontière de l'espace en juin dernier, puis effectué un nouveau vol suborbital le 29 septembre, mouvementé: le pilote, Michael Melvill, avait été confronté à une série de mouvements imprévus de roulis. Il a cependant conservé le contrôle de son appareil.

Le Fonds régional FTQ vend sa participation dans BHM Médical

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Dans la foulée de la transaction qui a fait passer BHM Médical aux mains d'investisseurs suédois, le Fonds régional de solidarité FTQ Estrie a vendu la participation minoritaire qu'il détenait dans l'entreprise magogois.

Par cette transaction, a expliqué, hier, le directeur régional du fonds, Luc Pinard, le Fonds régional de solidarité DTQ réalise «un rendement substantiel», a-t-il dit en disant également se réjouir du fait que tous les emplois demeurent à Magog tandis que le nouvel acquéreur parle d'en accroître le nombre au cours des prochains mois.

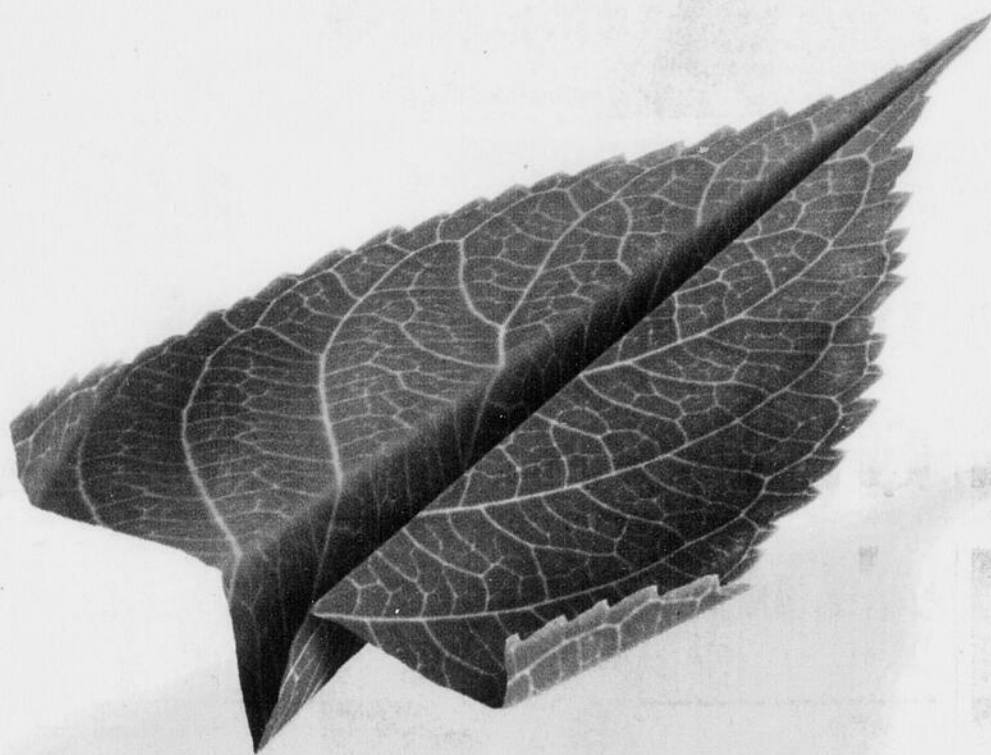
L'investissement dans BHM Médical aura été le premier dans toute l'histoire des fonds régionaux de solidarité FTQ. Il est survenu le 23 septembre 1996. À l'époque, le fonds avait investi 200 000 \$.

La présidente du fonds, Elaine Zakaib, a félicité les visionnaires qui ont créé cette entreprise.

«Je félicite aussi Luc Pinard et les membres de son équipe du fonds régional qui ont réalisé cet investissement et qui ont eu la vision de le concrétiser, ce qui cadre parfaitement avec notre objectif de rendre les fonds régionaux de solidarité FTQ rentables dès cette année. Ce résultat est exceptionnel puisqu'il permettra au taux de rendement interne (TRI) de passer de 19,47 pour cent à près de 30 pour cent, avec les profits de cette vente», a-t-elle déclaré.

Pour Luc Pinard, «cette vente marque la fin d'une belle alliance et complicité avec les partenaires de BHM Médical de Magog. Au fil des ans, ils sont devenus des chefs de file à l'échelle mondiale dans leur domaine... Aujourd'hui, ils récoltent le fruit d'un travail excessivement bien fait. Je ne peux que me réjouir pour eux et pour les membres du conseil d'administration du fonds qui nous ont fait confiance en 1996 dans ce dossier visionnaire.»

Le fonds de l'Estrie a investi dans une trentaine d'entreprises de l'Estrie, ce qui lui a permis de générer 44 millions \$ de valeur de projets et de créer ou de maintenir 1500 emplois. BHM Médical fabrique essentiellement des lève-patients.



Les solutions IP donnent des ailes à Jetsgo

En optant pour les solutions IP gérées et hébergées de TELUS, Jetsgo s'assure de maximiser ses communications d'affaires. Grâce notamment aux fonctionnalités évoluées de l'application IP-One^{MC}, Jetsgo peut désormais joindre en tout temps ses employés du service de maintenance qui se déplacent constamment, améliorant ainsi la productivité de l'entreprise et réduisant ses coûts de communication.

TELUS est la première entreprise de télécommunications en Amérique du Nord à transformer son infrastructure traditionnelle commutée en un réseau IP. Vous avez donc accès à un réseau de pointe des plus sécuritaires, basé sur le protocole Internet, à même notre réseau privé de nouvelle génération. Les solutions IP de TELUS constituent un véritable moteur de réussite d'entreprise.

Profitez, vous aussi, de fonctions et services à valeur ajoutée en faisant équipe avec TELUS, le chef de file dans le domaine des services IP.

Communiquez sans tarder avec l'un de nos conseillers au 1 877 520-1212. Il saura vous informer sur nos offres spéciales et donner des ailes à vos communications d'affaires.

telusquebec.com/ipone

TELUS^{MD}
le futur est simple™